



courant porteur

Bilan de la démarche de concertation

Projet éolien de L'Ozanne
Commune d'Yèvres

10 décembre 2024

Note liminaire

- **Courant Porteur**, structure spécialisée dans la concertation et la participation du public, a été mandatée pour organiser, animer et restituer la démarche de concertation souhaitée par la société VSB Energies Nouvelles (VSB EN) pour le projet éolien de L'Ozanne, en développement sur la commune d'Yèvres.
- Afin d'informer sur les actualités du projet et de recueillir l'avis des publics sur le projet et les bénéfices qu'il pourrait apporter, deux modalités ont été mises en place : des entretiens individuels avec des acteurs concernés par l'implantation du projet et une campagne de porte-à-porte pour aller vers les habitants de la commune d'implantation potentielle.
- Les entretiens individuels et la campagne de porte-à-porte ont été réalisés entre début juillet et fin novembre de cette année.
- Ce document fait état :
 - Des principales informations recueillies lors des échanges avec les maires de la commune d'Yèvres, de Brou et Dangeau, les propriétaires et exploitants impliqués dans le projet et les représentants des services instructeurs et de la Communauté de communes du Grand Châteaudun ;
 - Des résultats de la participation de la population à la campagne de porte-à-porte.

Principaux enseignements des entretiens réalisés

Le projet éolien se développerait sur une zone jusqu'ici faiblement peuplée d'éoliennes

- Le projet éolien de L'Ozanne, dont les études ont débuté en 2022, est l'un des premiers projets à avoir été lancé sur le territoire. **La présence du radar militaire de Châteaudun limitait fortement, jusqu'à sa mise à l'arrêt en 2021, les possibilités de développer de l'éolien sur le secteur.**
- **L'absence de parcs éoliens à proximité de la commune d'Yèvres expliquerait ainsi les craintes locales** des nuisances classiques imputées à l'éolien et la faible acceptabilité du projet. En effet, estiment certains, dans les secteurs où les élus et les populations sont habitués à la présence d'éoliennes, un nouveau parc représente une modification à la marge du paysage.
- **Cependant**, d'autres acteurs soulignent qu'**il est surtout d'usage de valoriser et de préserver les paysages du Perche**, fortement protégés par les nombreux châtelains du coin, **au détriment de ceux de la Beauce** qui accueillent déjà des parcs éoliens.
- Du côté de la **Communauté de communes du Grand Châteaudun (CCGC)**, il faut noter qu'elle **ne dispose pas** à ce jour de directives sur la transition énergétique du territoire ni de documents de planification territoriale permettant de donner un **cadre et des critères de déploiement des ENR**. L'absence d'orientations sur la définition des ZAENR confirme par ailleurs sa **volonté de ne pas s'impliquer dans le développement des projets éoliens qui seraient envisagés sur ses communes** ni dans les démarches de concertation qui les accompagneraient.

Principaux enseignements des entretiens réalisés

Des craintes et des oppositions vis-à-vis du projet ont été exprimées par les élus sollicités

- **Deux délibérations votées contre l'implantation d'éoliennes par le Conseil municipal d'Yèvres montrent clairement la position de la commune.** Si la première délibération faisait suite aux résultats du vote de la population consultée sur ce sujet en 2021, la deuxième était le fruit d'une décision de la municipalité de placer l'ensemble de la commune en zone d'exclusion pour les projets éoliens, au moment de la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables.
- Bien que le référendum organisé par la municipalité sur les projets éoliens à l'étude sur la commune n'ait pas de valeur juridique, **la mairie souhaitait ainsi respecter la volonté de ses habitants.** Dans ce contexte, les élus d'Yèvres comprennent mal la poursuite du projet et comptent se mobiliser pour empêcher son autorisation.
- Concernant les deux communes voisines de la commune d'implantation potentielle du projet, **les élus déclarent connaître et respecter la position officielle de la commune d'Yèvres.** Toutefois, si la commune de Dangeau envisage de se positionner officiellement lors de l'enquête publique, le Conseil municipal de Brou a déjà délibéré contre l'implantation d'éoliennes au moment de l'identification de ses zones d'accélération.
- Ainsi, la municipalité de Brou affirme s'opposer à tout projet éolien en périphérie directe de son territoire et fait part d'un sentiment d'injustice concernant les bénéfices du projet de L'Ozanne. Estimant que la commune d'Yèvres aurait les avantages du projet tandis que Brou n'aurait que les inconvénients, le maire juge normal que sa commune soit compensée pour les impacts qu'elle subirait si le projet devait quand-même être autorisé.

Principaux enseignements des entretiens réalisés

La concertation souhaitée par VSB EN : une démarche comprise par les uns et redoutée par les autres

- Du côté des services instructeurs, **toutes les démarches de concertation qui visent à maintenir le dialogue avec les territoires d'implantation des projets sont bienvenues**. Il revient cependant à la société VSB EN de mettre en place les modalités qu'elle juge pertinentes pour informer la population et la commune concernée par l'implantation du projet.
- Si certains acteurs interviewés estiment important d'informer tous les publics des avancées du projet, et notamment les habitants, **avant son entrée dans une phase d'enquête publique**, ils n'ont pas émis des recommandations sur les modalités de cette concertation **et redoutent une mobilisation des opposants** à l'éolien suite à la démarche. Un participant explique ainsi que « *si VSB EN souhaite mobiliser les anti-éoliens du territoire, une campagne d'information sur son projet serait le meilleur moyen* ».
- Concernant la **commune d'Yèvres**, la municipalité estime avoir suffisamment informé les habitants avant et après la consultation organisée en 2021 et **considère l'enquête publique comme la véritable occasion pour tous les publics de s'informer et s'exprimer sur le sujet**. Toutefois, la municipalité ne compte pas s'opposer à la réalisation d'une campagne d'information à destination de sa population.
- Enfin, les acteurs jugent positivement l'initiative du développeur de recourir à un cabinet de concertation pour mener la démarche.

Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte

Après les entretiens, une campagne de porte-à-porte a été réalisée pour informer les habitants d'Yèvres des avancées du projet et recueillir leurs attentes en matière de bénéfices (individuels et collectifs)

- Compte tenu de la taille de la commune (965 logements selon l'INSEE), **deux méthodes d'enquête ont été mis en place pour couvrir l'ensemble du territoire** administratif d'Yèvres : un porte-à-porte classique sur un périmètre de 1000m de distance des habitations et un porte-à-porte dématérialisé au-delà de ce périmètre.
- Il faut noter que **sur les 965 logements recensés par l'INSEE, 946 ont été identifiés sur le terrain et 907 ont réellement été touchés par la campagne de porte-à-porte** : 39 maisons inhabitées ou sans boîtes aux lettres
- **La phase terrain s'est déroulée du jeudi 14 au samedi 16 novembre 2024** et plusieurs passages à des horaires et jours différents (dont un samedi) ont été effectués pour toucher tous les habitants de la commune et notamment les personnes en activité.
- **Un kit participatif** comprenant une lettre explicative de la mission, un questionnaire, une lettre d'information du projet et une enveloppe T **était déposé dans toutes les boîtes aux lettres** du périmètre éloigné mais également dans les foyers du périmètre rapproché restés fermés malgré les nombreux passages de l'équipe.
- **Des relances téléphoniques ont également été réalisées** auprès des personnes résidant dans les foyers où l'échange n'avait pas pu avoir lieu.

Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte

1 questionnaire pour recueillir les avis et 3 modalités pour participer

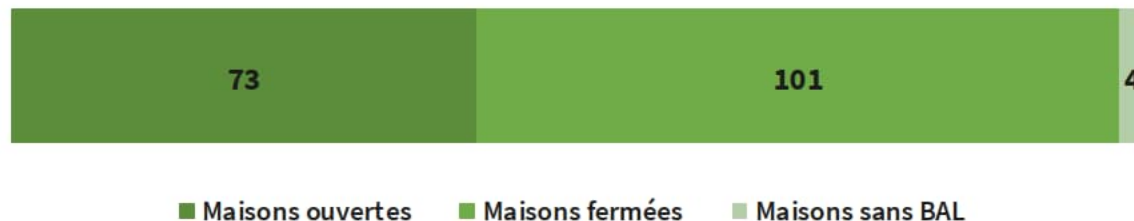
- Un questionnaire avait été élaboré pour évaluer les connaissances du projet et recueillir l'avis de la population sur ses bénéfices.
- Les habitants pouvaient participer de plusieurs manières :
 - **En face à face** dans le cadre de la conversation engagée avec l'équipe d'enquêteurs sur le terrain ;
 - **Par voie postale** grâce à l'enveloppe pré-timbrée déposée en boîte aux lettres ;
 - **Par téléphone**, suite aux relances téléphoniques réalisées.

Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte

42% des personnes ciblées dans le périmètre des 1000m ont échangé avec l'équipe

- Parmi les 174 maisons habitées, 73 portes ont été ouvertes permettant d'engager une discussion avec les habitants.
- Le taux d'échange s'élève ainsi à 42 %.

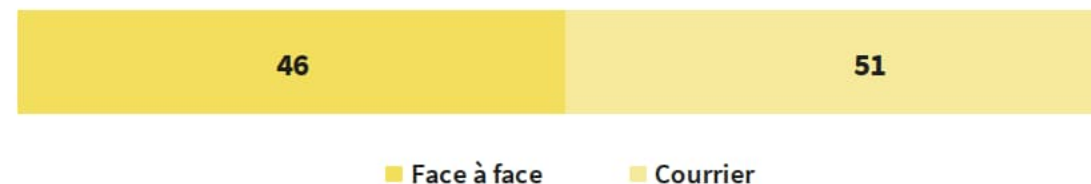
Nombre de maisons touchées sur le périmètre de 1000m



11% des habitants de la commune ont participé en utilisant le questionnaire diffusé pour s'exprimer

- Sur les 907 foyers touchés par la campagne, 904 questionnaires ont été distribués : 3 personnes ont refusé de participer.
- Au total, 97 questionnaires ont été complétés :
 - 46 sur le terrain ;
 - 51 par courrier.
- Le taux de participation s'élève ainsi à 11 %.

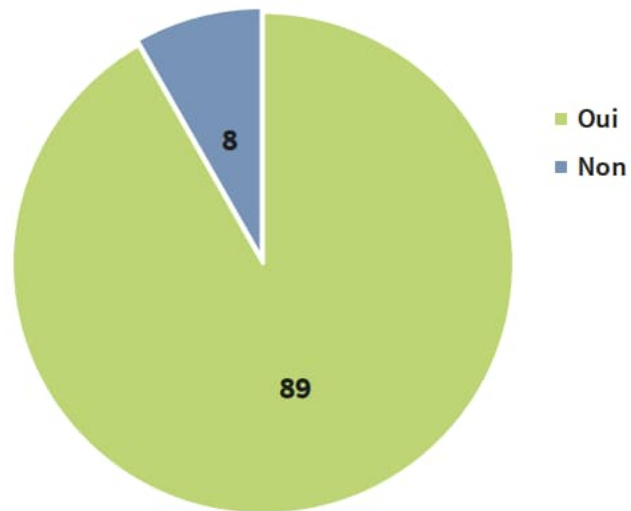
Participation par modalité



Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte

Premiers constats : 8 habitants ont profité de la démarche de concertation pour exprimer leur opposition au projet en renvoyant le questionnaire sans le compléter

Nombre de participants ayant répondu au questionnaire

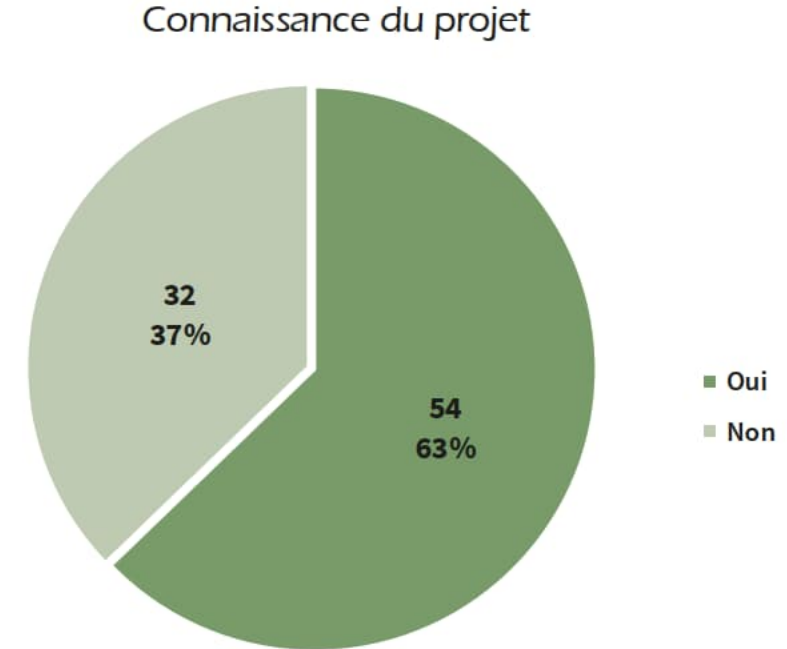


- Parmi les 97 personnes qui se sont intéressées à la démarche en répondant et en renvoyant le questionnaire, 8 n'ont répondu à aucune question laissant uniquement sur le questionnaire un commentaire d'opposition au projet (7 personnes) ou manifestant leur désintérêt (1 personne).

Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte : Q1

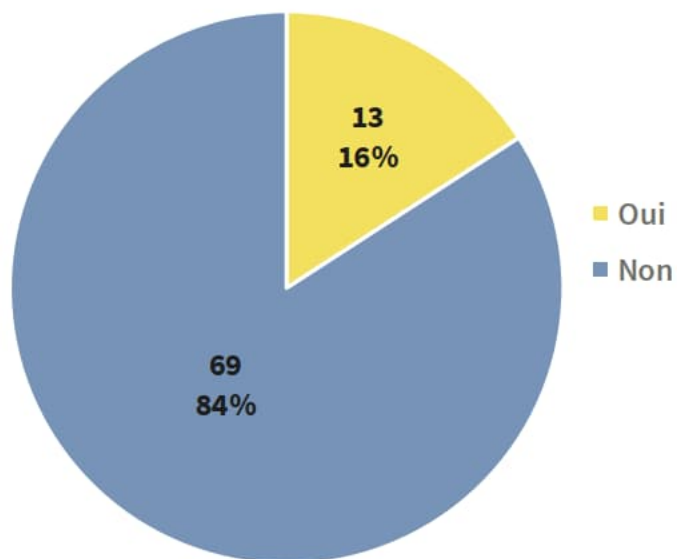
Un projet identifié par la majorité des participants mais 37% déclarent toutefois ne pas connaître le parc éolien porté par VSB EN

- Parmi les 86 personnes ayant répondu à la question N°1 sur leurs connaissances du projet, 54 affirment l'identifier clairement.
- La plupart déclare avoir eu connaissance de l'existence du projet à l'occasion de la consultation organisée par la municipalité.



Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte : Q2

Volonté de prendre part à une campagne de financement participatif



16% des répondants seulement s'intéressent au financement participatif proposé par le porteur du projet

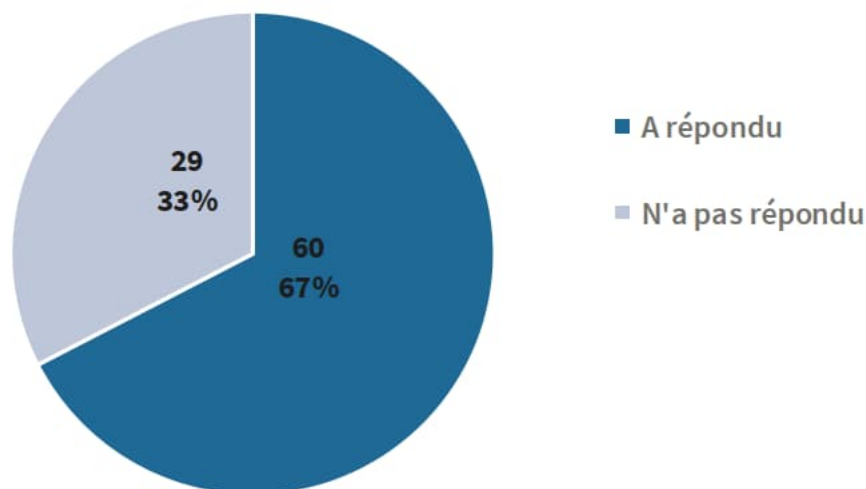
- Sur les 82 personnes qui ont répondu à cette question, 13 déclarent s'intéresser au financement participatif pour bénéficier des retombées économiques du projet.
- Dans ce groupe de personnes, certains indiquent avoir besoin de plus d'information sur le fonctionnement et la mise en place de cette mesure pour s'engager réellement : montant minimum de participation, type de retombées, etc.
- Enfin, parmi les personnes qui déclarent ne pas s'intéresser, 5 participants précisent qu'ils n'ont pas les moyens de participer à une telle démarche.

Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte : Q3

67% des participants à la démarche s'expriment sur les bénéfices (individuels et collectifs) que le projet pourrait apporter

- Parmi les répondants, 29 participants n'ont toutefois pas souhaité répondre à cette question. Certains estiment que ces mesures seront trop compliquées à mettre en place soit en raison de leur coût (réduction des factures d'électricité et chèque habitants), soit parce qu'elles dépendent de la décision de la mairie (rénovation des bâtiments publics).
- Il est toutefois intéressant de noter que des participants ayant exprimé des craintes voire une opposition au projet se sont montrés intéressés par certaines ou toutes les mesures d'accompagnement proposées.

Nombre de répondants intéressés par les bénéfices du projet

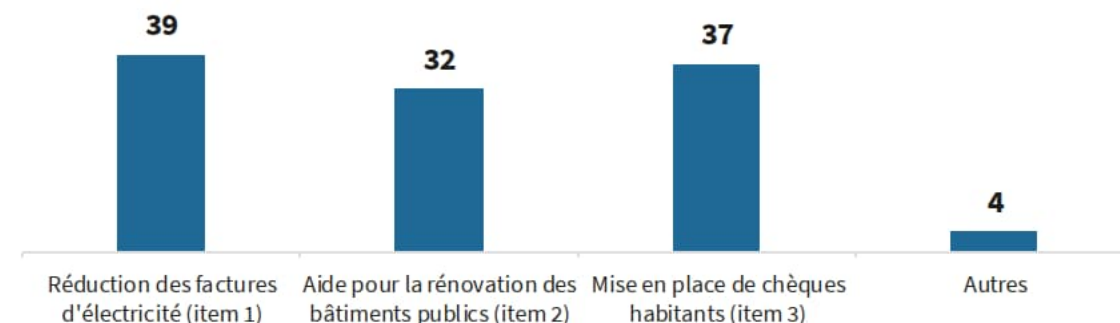


Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte : Q3

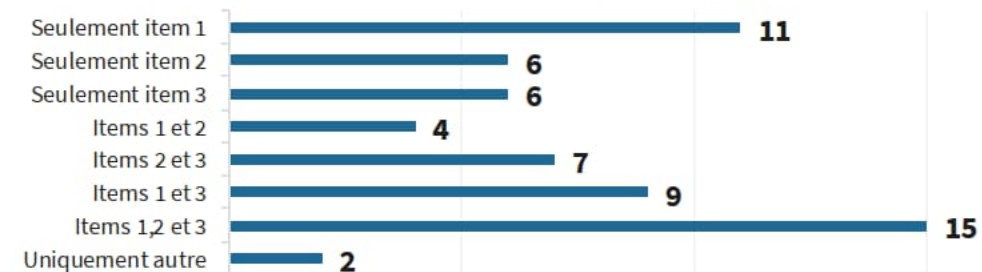
La majorité des participants s'intéresse aux mesures individuelles

- Si les trois mesures d'accompagnement proposées par VSB EN semblent susciter un intérêt similaire, **les mesures individuelles (réduction des factures d'électricité et mise en place de chèque habitants)** sont plébiscitées par les 60 répondants à cette question.
- Parmi les participants qui ont souhaité formuler des propositions pour optimiser les bénéfices du projet :
 - 2 personnes ont proposé d'installer un centre médical sur la commune.
 - 1 participant a souhaité la construction d'un parc pour enfants sur la commune.
 - 1 habitant a demandé une compensation pour tous ceux qui subiraient une dévaluation immobilière à cause de l'installation du projet.
 - 4 répondants estiment nécessaire de rénover les routes et les chemins.
 - 2 personnes pensent que l'église a besoin de travaux de rénovation.
 - 1 personne évoque la nécessité de rénover l'école, tandis qu'une autre parle du besoin d'installer des éclairages publics.
- Enfin, 1 personne déclare être favorable au « chèque habitant » si cela ne bénéficie pas les opposants au projet.

Nombre d'occurrences par proposition



Choix des items par répondant

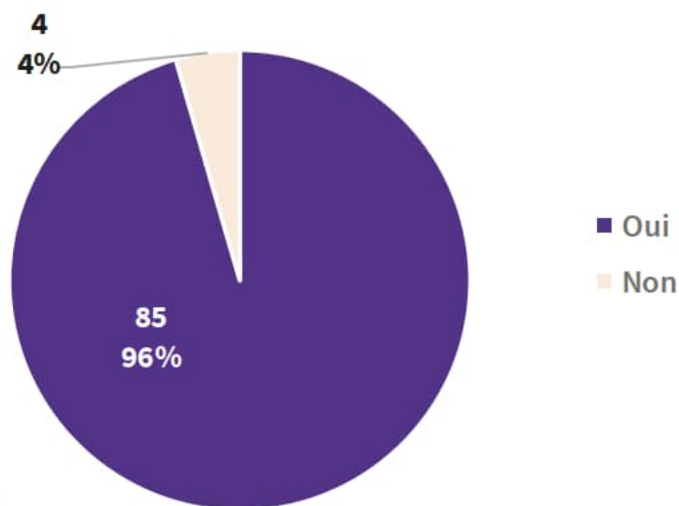


Analyse des résultats de la campagne de porte-à-porte : Q4

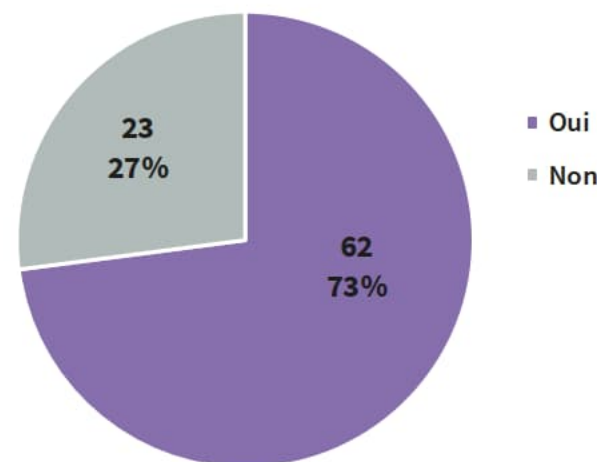
Une forte attente en matière d'information sur la suite qui sera donnée au projet : 73% des répondants souhaitent être tenus informés

- Le fort taux de réponse à cette question, 85 participants sur 89, montre l'intérêt réel des répondants pour l'avancement du projet et les informations que VSB EN pourrait leur apporter.
- Parmi les personnes qui déclarent ne pas vouloir d'information sur les suites du projet, certains expliquent se contenter de l'information que la mairie ou le bouche-à-oreille diffuseraient.

Nombre de répondants à la question N°4



Attente d'information sur la suite du projet



Axes de recommandations

Les démarches de concertation réalisées ont montré **qu'il existe à la fois une opposition au projet, un intérêt pour les mesures d'accompagnement proposées par VSB EN et une volonté d'être informé.**

Compte tenu du stade avancé du projet et de l'ouverture prochaine d'une enquête publique, **Courant Porteur** recommande de :

- **Prendre en compte les attentes locales** en matière de mesures d'accompagnement et envisager une rencontre avec la municipalité d'Yèvres pour évoquer les projets proposés par les habitants en lien avec la rénovation des bâtiments ou l'installation de nouvelles infrastructures.
- **Maintenir les personnes informées des suites du projet et de l'ouverture de l'enquête publique.** La diffusion périodique de lettres d'information et l'actualisation du site Internet du projet seront des moyens adéquats pour publier les avancées du projet et expliquer les décisions prises sur les mesures d'accompagnement retenues ou écartées. Ces outils permettront également d'aborder les sujets sur lesquels les participants se posent des questions : nuisances sonores, impacts visuel, sur la santé humaine et animale, dévaluation des biens immobiliers, démantèlement et recyclage des éoliennes, rentabilité énergétique et financière de l'éolien.
- **Veiller à la poursuite du dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire** en permettant aux populations d'entrer en contact facilement avec l'équipe en charge du projet.
- **Porter à la connaissance du public et des services instructeurs le bilan de cette concertation.**



courant porteur

Identifie les enjeux
Mobilise les acteurs